



Bienvenu au n° 1/2008 de la Newsletter pour les comités d'entreprise européens.

Le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » vous donne des informations autour du comité d'entreprise européen et des sujets adjacents.

CEE News paraît quatre fois par an.
Vous pouvez visualiser la Newsletter [en ligne](#) ou le télécharger en [format pdf](#) pour l'imprimer.

Les numéros anciens se trouvent dans [les archives](#).

Contenu :

- [1. Des employeurs libèrent le chemin pour des négociations](#)
- [2. Décisions de tribunaux dans les questions de CEE](#)
- [3. Réactions au sujet des délocalisations d'entreprises](#)
- [4. Des accords CEE adaptés](#)
- [5. Des employeurs gênent la fondation d'un CEE](#)
- [6. Les comités d'entreprise européens mettent des accents](#)
- [7. Fondation de nouveaux comités d'entreprise européens](#)
- [8. Un regard au-delà de l'Europe](#)
- [9. De la recherche en matière de CEE](#)
- [10. Des pages Web intéressantes](#)
- [11. Nouvelles publications](#)
- [12. Des exemples de notre travail / Offre d'emploi](#)
- [13. Les dates actuelles de colloques](#)
- [14. Mentions légales](#)

1. Des employeurs libèrent le chemin pour des négociations

Nouvelle directive CEE : échec pour les intransigeants

Jusqu'au dernier moment, tous les regards étaient fixés avec impatience sur ce bâtiment à proximité des institutions de l'UE à Bruxelles où se situe le quartier général de la confédération patronale européenne BusinessEurope. Elle devait annoncer sa décision le 2 avril 2008. À la différence de l'adoption de la directive CEE en 1994, les associations des employeurs continentaux ont pu forcer cette fois la résistance de l'industrie britannique pour trouver une solution pragmatique. Jusqu'en janvier 2009, le temps est aux négociations directes avec les syndicats sur le texte de la nouvelle directive CEE.



- [Lettre de BusinessEurope à la Commission européenne](#) (en langue anglaise)

Cette décision n'a pas été facile pour les employeurs, mais la pression des syndicats, du Parlement européen et de la Commission européenne avait augmenté de plus en plus au cours des derniers mois (voir [rapport dans les CEE-News 2/2007](#)). Sans cette volonté de compromis, le

procédé législatif n'aurait plus pu être influencé par le patronat.

Rétrospective : la deuxième phase des consultations est partie avec du retard

Déjà en début janvier 2008, une initiative de la Commission (voir [rapport dans les CEE-News 4/2007](#)), était attendue, elle ne tardait cependant pas pour arriver. Après un travail de lobby intensif des employeurs (voir [rapport dans les CEE-News 3/2007](#)), qui visait en particulier à affaiblir les règles en matière d'information et de consultation du CEE, des pourparlers intensifs avaient lieu dans les coulisses entre les fonctionnaires autour du commissaire social Vladimír Špidla et les représentants des syndicats et des associations des employeurs. La commission européenne était finalement prête à rendre **plus acceptable** son ébauche pour les employeurs pour aplanir le chemin pour des négociations directes entre les partenaires sociaux.

Le 20 février 2008, la Commission européenne présentait finalement au public son papier de consultation. Le même jour encore, la Confédération européenne des syndicats (CES) réagissait par un communiqué de presse approbateur.

- [Le papier de consultation](#)
- [Communiqué de presse de la commission européenne](#)
- [La réaction de la CES](#)
- [Document de fonds : Problèmes des directives de CEE actuelles](#) (en langue anglaise)

Rapport de suivi scientifique

La Commission européenne avait chargé le cabinet de conseil GHK Consulting de Londres, d'examiner les conséquences de la proposition de loi pour les entreprises et d'effectuer un calcul des frais et de l'utilité du travail de CEE. En ce moment, GHK Consulting est en train de mener des interviews par téléphone avec les employeurs et les représentants des travailleurs dans 80 entreprises (c'est une entreprise sur dix avec un CEE).

- [Communication de GHK Consulting](#) (en langue anglaise)
- [Position de la fédération syndicale EFFAT par rapport à l'enquête](#)
- [Le déroulement de la procédure de révision](#)



La présidence française veut ficeler un paquet « restructurations »

La révision de la directive CEE pourrait connaître une dynamique supplémentaire dans la deuxième moitié de l'année 2008, quand la France prendra la présidence de l'Union européenne. Sous la devise « anticiper le changement », le gouvernement français veut convoquer un forum, qui devra discuter d'une implication rapide des travailleurs en cas de restructurations. La Commission européenne veut créer des synergies de toutes les initiatives de loi touchantes à ce sujet pour construire une stratégie solide. Déjà le 28 février 2008, le Commissaire social Vladimír Špidla avait déjà annoncé plusieurs initiatives pour le temps de la présidence française devant le Comité économique et social européen à Bruxelles. À côté de la révision de la directive CEE en particulier, en fait également partie:

- Un partenariat pour le changement entre les partenaires sociaux européens prenant comme exemple le [partenariat dans l'industrie automobile](#) convenu le 17 octobre 2007.
- Le début de la procédure de législation sur les négociations collectives transnationales (voir [rapport dans les CEE-News 2/2006](#)).

2. Décisions de tribunaux dans les questions de CEE

Aucune fusion d'entreprise sans audition du CEE

Une décision significative pour la jurisprudence des CEE dans toute l'Europe a été prise le 16 janvier 2008 au palais de justice de Paris (voir la photo). La chambre sociale du plus haut tribunal de révision français, la Cour de cassation, confirma une ordonnance provisoire du comité d'entreprise européen de Gaz de France. Celui-ci avait arrêté en dernière minute la fusion avec le groupe d'énergie français Suez en novembre 2006 (voir rapport dans les CEE-News 4/2006).



Le jugement dit que les conseils de surveillance et d'administration d'entreprises multinationales ne peuvent pas décider de fusionner avec d'autres entreprises, avant d'avoir terminé correctement la consultation du CEE dans tous les détails. Fait aussi partie du procédé l'analyse économique par des cabinets de conseil que le CEE choisit lui-même. Les juges octroient une autonomie au CEE en matière de droit de participation - indépendant du droit des comités d'entreprise de certains pays. La décision constitue le point culminant d'une série de jugements en France renforçant la représentation transnationale des travailleurs.

- [Le texte du jugement](#)
- [Arrière-plan : Les décisions actuelles de tribunaux en France](#) (en langue allemande)
- [Digression : Le jugement dans le cas Alcatel - Lucent en avril 2007](#)

Le comité central d'entreprise français de Gaz de France non plus n'avait pas été correctement impliqué. Quelques jours plus tard, le 22 janvier 2008, le Tribunal de Grande Instance de Paris renforçait également ses droits.

- [Communiqué de presse au sujet du jugement concernant le comité central d'entreprise](#)

Le nouveau procédé de consultation se termine avec des garanties sociales



La fusion a avancé en Septembre 2007 même avant la fin du litige devant le tribunal et malgré la résistance des travailleurs (voir [rapport dans les CEE-News 3/2007](#)). Lors d'une séance du CEE du 20 et 21 décembre 2007, les représentants des travailleurs de Gaz de France ont demandé d'autres documents, pour les soumettre au contrôle de leurs conseillers, et ont soumis un catalogue de 35 questions. Sans réagir, la direction centrale a convoqué une autre séance du CEE pour le 8 et le 9 janvier 2008. Sa tentative de terminer l'audition encore avant l'annonce du jugement final a été déjoué par les représentants des travailleurs. Dans le courant des deux jours de séance turbulents, cinq résolutions ont été arrêtées, couvrant différents aspects de l'audition et demandant en particulier :

1. plus d'informations sur les conséquences sociales et juridiques de la fusion et
2. de disposer de plus de temps pour l'étude des informations par ses conseillers.

- [Les textes des résolutions](#)

Une autre séance extraordinaire du CEE du 22 janvier 2008 est également restée sans résultat. En réaction à la critique et au jugement du tribunal annoncé entre-temps, la direction du groupe livra tous les documents demandés et participait de nouveau à la discussion lors du CEE du 21 février 2008. Le 11 mars 2008, après lecture des études des conseillers, le CEE prenait finalement position contre la fusion. En même temps, la direction du groupe faisait une déclaration sur les garanties sociales après la fusion, ce qui peut être évalué comme un succès des travailleurs.

- [Communiqué de presse après la séance le 21 février 2008](#)
- [La prise de position du CEE par rapport à la fusion](#)
- [La déclaration de la direction du groupe au sujet des garanties sociales](#)

Après des concessions de la direction, le CEE de Suez, le 7 janvier 2008, avait déjà exprimé sa position, il refusait également la fusion. Après la fin juridiquement correcte de la procédure de consultation dans les deux groupes, le chemin est ainsi libre pour la fusion.

- [La prise de position du CEE de Suez](#)
- [Le fonds de la fusion des deux fournisseurs d'énergie](#)

L'avenir des deux CEE

Avec la fusion le CEE de Suez est automatiquement dissolu et le CEE de Gaz de France assurera la représentation pour le groupe entier. Simultanément un groupe spécial de négociation (GSN) est formé, dont le nouvel accord CEE doit être négocié dans les trois mois. Il a ainsi été obtenu

plus que chez Alcatel - Lucent, où la direction centrale avait refusé strictement une nouvelle négociation de l'accord de CEE après la fusion (voir [rapport dans les CEE-News 3/2006](#)).

- [Document de repère sur la structure de CEE après la fusion](#)
- [L'accord du CEE de Gaz de France](#)
- [L'accord du CEE de Suez](#)



Décision sur la contestation des élections chez Schneider Electric

Le tribunal fédéral du travail (BAG) à Erfurt statuait le 18 avril 2007 sur la question de la compétence d'un tribunal en cas de contestation de l'élection de membres allemands au comité d'entreprise européen d'un groupe français. Le BAG corrigeait la décision de juin 2005 du conseil de prud'hommes Düsseldorf (voir [rapport dans les CEE-News 4/2005](#)) et renvoyait la procédure devant le tribunal du travail régional à Düsseldorf, où un jugement tombait en décembre 2007. Sont par conséquent seuls compétents les conseils de prud'hommes allemands et pas les français. Les textes suivants n'existent qu'en langue allemande :

- [La décision du tribunal fédéral du travail](#)
- [La décision en instance précédente](#)
- [Commentaire de la décision du BAG](#)

3. Réactions au sujet des délocalisations d'entreprises

Nokia méprise les droits du CEE en cas de fermeture d'entreprises



Le 15 janvier 2008, à la surprise de tout le monde, le groupe d'électronique finlandais Nokia annonçait la fermeture au 30 juin 2008 de l'entreprise de téléphones portables à Bochum et employant 2.300 personnes. Avant cela, l'entreprise avait reçu des subventions de 100 millions € et garanti un certain nombre d'emplois jusqu'au 31 décembre 2007. Deux semaines après l'expiration de ce délai, la fermeture fut annoncée, malgré une augmentation du profit de 60% au cours du 4e trimestre 2007. Le gouvernement régional à Düsseldorf réclame actuellement 41 millions € de Nokia.

Le 30 janvier 2008, des représentants des travailleurs européens des entreprises de Nokia se rencontraient à Bruxelles sur l'invitation de la Fédération européenne des métallurgistes (FEM). Ils condamnaient la procédure de la direction, demandèrent une session extraordinaire de l'euroforum (ainsi le nom officiel du CEE) et une expertise juridique quant à une atteinte possible à la directive CEE. Nokia avait déjà créé son forum européen en 1993, quand l'adoption de la directive CEE n'avait pas encore été acquise et était ainsi un pionnier de l'Europe sociale à l'époque.

- [Prise de position de la FEM sur les conséquences juridiques](#)
- [Communiqué après la rencontre des représentants des travailleurs](#) (en langue anglaise)

Le 12 février 2008, une délégation du comité d'entreprise de Bochum menait des conversations avec la direction du groupe Nokia en Finlande sans cependant obtenir le retrait de la décision de fermeture. Un jour plus tard, les syndicats finlandais en commun avec l'IG Metall et la FEM sortaient la « **Déclaration de Helsinki** » concernant la politique d'entreprise de Nokia, dans laquelle ils demandaient un cadre loyal pour la participation à des tels décisions de restructuration. Depuis le 20 février 2008, le comité de groupe allemand négocie sur des compensations avec l'employeur.

- [Position après la conversation du 12 février 2008](#) (en langue allemande)
- [La déclaration de Helsinki](#) (en langue anglaise)
- [La page Web de l'IG Metall de Nokia à Bochum](#) (en langue allemande)
- [Émission de télévision sur Nokia et la révision de la directive de CEE](#) (en langue allemande)
- [Téléchargement de sonneries de solidarité](#) (en langue allemande)

La situation en Roumanie



Le 11 février 2008, la production démarrait avec 350 travailleurs à Jucu près de Cluj-Napoca, il devrait y avoir jusqu'à 3.500 travailleurs plus tard. Le parc industriel avait été construit avec 60 millions € du programme PHARE de l'Union européenne, au départ sans investisseurs en vue. Depuis 2007, l'UE ne met plus à disposition des fonds pour encourager les déplacements d'entreprise au sein de l'Europe (voir [rapport dans les CEE-News 2/2006](#)). Une entreprise de construction allemande construit les bâtiments Nokia à Jucu.

Jusqu'à présent, les syndicats roumains n'ont pas encore réussi à organiser le personnel et à négocier une convention collective. Des médias rapportent que des « chiens de garde » en uniforme sont chargés d'empêcher des contacts entre les travailleurs nouvellement engagés avec des journalistes ou les syndicats. Le syndicat du métal de la confédération des syndicats roumains Cartel ALFA accuse Nokia d'exploitation, car le personnel doit travailler de 60 jusqu'à 70 heures par semaine malgré les 48 heures permises légalement. Le 5 février 2008, l'entreprise s'est présentée chez le ministre roumain du Travail Paul Păcuraru, pour demander un amendement de la loi du travail. Depuis le 18 mars 2008, l'Administration anticorruption roumaine passe à l'examen les contrats entre Nokia et les autorités locales, après l'arrestation de maire de Jucu en été 2007.

- [Rapport sur l'usine roumaine de Nokia](#) (en langue allemande)
- [Déclaration de solidarité de la fédération de métal roumaine](#) (en langue anglaise)
- [Compte rendu des accusations de corruption](#) (en langue anglaise)
- [Digression : Droit du travail en Roumanie](#) (en langue allemande)

Site de recherche de Novartis en danger

Le 18 décembre 2007, les 240 employés de l'Institut de recherche Novartis à Vienne (voir photo) ont appris la fermeture de leur entreprise par message vidéo. Le comité d'entreprise veut exploiter toutes les possibilités, pour faire annuler cette décision. Le 7 février 2008, sur demande des syndicats, la commission économique de l'État s'est également penchée sur ce sujet. Elle peut ainsi vérifier la décision de l'entreprise, demander des expertises et donner des recommandations.



- [Appel de solidarité du syndicat GPA-DJP](#) (en langue allemande)
- [Déclaration de la Fédération européenne des syndicats de la chimie](#) (en langue anglaise)

Depuis 1995, le groupe pharmaceutique Novartis dispose d'un comité d'entreprise européen (euroforum) selon le droit autrichien. Le siège de l'entreprise est en Suisse. En 2006, le CEE avait mené un projet de comparaison des conditions de travail au niveau européen avec le soutien de l'UE.

- [Présentation du travail du CEE et du projet chez Novartis](#) (en langue allemande)



Fermeture partielle d'une aciérie en Lorraine ?

Le 16 janvier 2008, le comité d'entreprise de l'usine ArcelorMittal de Gandrange au bord de la Moselle, a été informé que 600 des 1.100 postes seraient supprimés. La Fédération européenne des métallurgistes (FEM) à Bruxelles demande le maintien d'un site économiquement viable et le comité d'entreprise européen d'ArcelorMittal veut défendre un concept alternatif de production.

La société de conseil Syndex chargée par le comité d'entreprise, a présenté les résultats de son expertise le 14 mars 2008. Le résultat sera également discuté au comité restreint du CEE (pour l'accord CEE d'ArcelorMittal voir [rapport dans les CEE-News 2/2007](#)).

- [Information à la presse de la FEM](#)
- [Le Blog d'Internet de la CFDT](#)
- [L'expertise de la société de conseil Syndex](#)

- [Communiqué de presse à la présentation de l'expertise](#)

Pour apporter des idées divergentes dans la discussion, la CGT avait demandé une contre-expertise du cabinet de conseil EVS. Une telle « bataille d'experts » entre des syndicats est difficilement compréhensible en dehors de la France. En Lorraine, la CGT est minoritaire dans beaucoup d'entreprises, la première place revient à la CFDT depuis quelques années.

- [Le Blog d'Internet de la CGT](#)
- [La contre-expertise de la société de conseil EVS](#)
- [Digression : Des centres de gravité régionaux des syndicats français](#) (en langue allemande)

Des négociations de plan social à la française

L'usine de pneus Kléber à Toul (Lorraine), filiale du groupe français Michelin avec 800 travailleurs, fermera en bloc en 2009. Dans le courant des actions de protestation, le personnel a séquestré deux directeurs de personnel sur le site de l'usine pour les laisser partir librement trois jours plus tard après un accord sur un plan social. En même temps, des barricades ont été érigées et des pneus incendiés. Le 17 février 2008, cela aboutissait à un accord avec le soutien de la ministre française du Travail Christine Lagarde. L'action trouva un écho au niveau de la presse européenne, le journal de Francfort (FAZ) prévint : « Celui qui négocie avec les syndicats français doit s'habiller chaudement. »



- [L'article de la FAZ sur les événements à Toul](#) (en langue allemande)
- [Émission de télévision sur les actions de protestation](#)
- [Discussion au Parlement européen](#)
- [Informations sur le comité d'entreprise européen de Michelin](#)



Des protestations en Italie

L'usine d'appareils ménagers d'Electrolux à Florence (Italie) qui emploie de 900 travailleurs va fermer. Les syndicats italiens appellent à une grève diurne pour cette raison. Dans une lettre de solidarité, le syndicat espagnol UGT réclame l'application des standards minimums uniformes pour tous les cas de restructuration dans les pays européens. Electrolux avait déjà fermé l'usine AEG à Nuremberg (voir [rapport dans les CEE-News 1/2006](#)). Les textes suivants ne sont que disponibles en langue anglaise :

- [L'appel à la grève des syndicats italiens](#)
- [Communiqué de presse de la Fédération européenne des métallurgistes](#)
- [La lettre de solidarité de l'UGT](#)

En juin 2007, une conférence sur l'avenir d'industrie d'appareils ménagers en Europe avait eu lieu à Arezzo (Italie), à laquelle on avait également discuté sur Electrolux (voir [rapport dans les CEE-News 2/2007](#)). Un accord-cadre avait été conclu pour les entreprises italiennes du groupe d'appareils ménagers suédois en janvier 2007.

- [Le texte de l'accord-cadre pour Electrolux Italie](#)
- [Étude de cas sur le comité d'entreprise européen d'Electrolux](#)
- [D'autres documents : Des restructurations dans l'industrie d'appareils ménagers](#)

Pas de hausse du nombre de délocalisations d'entreprise à constater

WSI

Le 22 janvier 2008, la fondation Hans - Böckler publiait les premiers résultats d'une enquête WSI réalisée parmi 2.000 élus au comités d'entreprise allemands. Selon l'étude, environ 8% de toutes

les entreprises étaient concernés par une délocalisation. La plupart se passent à l'intérieur de l'Allemagne, une délocalisation sur cinq va à l'étranger.

- [Des informations supplémentaires sur l'enquête parmi les comités d'entreprise](#)

4. Des accords CEE adaptés



RWE a un CEE de groupe maintenant

Le pas vers une double structure de CEE au sein du groupe énergétique RWE a été franchi le 16 novembre 2007, lorsqu'un accord-cadre sur la formation d'un forum européen a été signé au niveau le plus élevé du Holding. Le groupe spécial de négociation (GSN) avait d'abord été créé en avril 2007 et négocié de manière rapide et constructive.

Le nouvel accord remplace un accord de principe de l'année 1995, qui s'était expressément abstenu de créer un CEE de groupe et prévoyait la formation de « CEE sectoriels ». Après la reprise du groupe britannique Thames Water en juin 2002 avait d'abord été créé un « forum européen d'eau » (voir [rapport dans les CEE-News 4/2005](#)). Est venu ensuite le « forum européen d'énergie » pour le secteur de la vente et du réseau électrique RWE Energy (voir [rapport dans les CEE-News 2/2005](#)) et le « forum européen de production » pour les centrales électriques de RWE Power en janvier 2006.

Les représentants des travailleurs des filiales respectives ont été informés des développements en Europe par la direction de RWE et ont ainsi pu accorder leurs positions pour les séances semestrielles au-delà des frontières. Avec la vente de Thames Water en décembre 2006, le « forum européen d'eau » avait cependant perdu tout fondement. RWE avec sa structure à double niveau se situe au même rang que le groupe papetier suédois SCA (voir [rapport dans les CEE-News 4/2005](#)) ou le constructeur d'avions et groupe d'armure EADS (voir [rapport dans les CEE-News 1/2006](#)).

- [La structure du groupe RWE](#) (en langue anglaise)
- [Aperçu de la participation au sein du groupe RWE](#) (en langue anglaise)
- [Présentation des forums de section européens](#) (en langue anglaise et allemande)

Projet ambitieux de CEE dans une banque danoise

Le 10 décembre 2007 à Copenhague, un accord de CEE pour la Danske Bank a été signé selon le droit danois. La présidence va à la direction, les 23 représentants des travailleurs choisissent le vice-président. Une assemblée plénière a lieu une fois par an, les séances spéciales du CEE peuvent être convoquées par la majorité des voix. Les dix membres du comité restreint (« exclusive board ») se rencontrent trois fois par an. Il y a par conséquent au moins une séance par trimestre.



Dans un point, l'accord dépasse clairement le statu quo de la directive CEE : les droits à l'information doivent servir à conclure des accords pour l'ensemble du groupe, ce qui est comparable aux exemples de Suez et de Schneider Electric (voir [rapport dans les CEE-News 2/2007](#)). Le nouvel accord CEE remplace l'accord précédent de l'année 2005. Les textes suivants n'existent qu'en langue anglaise :

- [Explication plus détaillée de l'accord CEE](#)
- [Le texte de l'accord CEE](#)

Pour renforcer la coopération au sein du nouveau CEE, l'Union européenne finance un projet mis en route pour la Danske Bank. Un premier atelier avait eu lieu à Dublin du 2 au 4 décembre 2007.

- [Des informations sur le projet financé par l'Union européenne](#)
- [Le programme de travail du projet](#)
- [Rapport de l'atelier à Dublin](#)



Après des protestations : Generali renouvelle l'accord CEE

Après des négociations conflictuelles de plusieurs mois, un nouvel accord CEE pour Generali a été signé le 18 décembre 2007 au siège de groupe à Trieste. Le rôle des syndicats a été fort controversé, après une journée de protestation européenne organisée en octobre 2006 par les syndicats et le CEE qui s'adressait contre les plans du groupe d'assurance italien de supprimer des milliers de postes (voir rapport dans les CEE-News 4/2006). La pression exercée ne resta pas sans effet : la direction centrale s'engageait déjà en novembre 2006, d'inclure à temps les représentations de travailleurs de tous les pays européens dans les consultations en cas de restructurations (voir [rapport dans les CEE-News 1/2007](#)).

L'accord de CEE signé maintenant donne une nouvelle et meilleure base au comité d'entreprise européen créé en 1997. Il repose non seulement sur la nouvelle charte sociale du groupe, mais aussi sur la transposition italienne des directives à l'information et la consultation de l'Union européenne. Il prévoit deux séances d'assemblée plénière par an avec tous les 37 membres du CEE, la conduite des affaires est assurée par un comité directeur de sept membres. La qualité des droits de participation n'arrive cependant pas au niveau de celui de la banque italienne UniCredit, qui avait formé un CEE en janvier 2007 après la reprise de HypoVereinsbank (voir [rapport dans les CEE-News 1/2007](#)).

- [Rapport des négociations controversées chez Generali](#) (en langue anglaise)

Peu avant, les syndicats s'étaient déclarés opposés à la fusion des filiales allemandes Volksfürsorge et de l'assurance AachenMünchener. Ceci aurait eu comme effet de supprimer 500 postes au siège central de Volksfürsorge à Hambourg.

- [Communiqué de presse des syndicats à la fusion des filiales allemandes](#) (en langue anglaise)

Digression : Les directives européennes à l'information et la consultation en Italie

- [La directive européenne](#)
- [Rapport sur la transposition de la directive en Italie](#) (en langue anglaise)
- [Présentation de la transposition de la directive en Italie](#) (en langue anglaise)
- [Syndicats et participation dans l'entreprise en Italie](#)



... et dans d'autres pays

- [Les conséquences de la directive européenne en Pologne et en Irlande](#)
- [Documents d'un projet de recherche sur la transposition de la directive](#) (en plusieurs langues)

Un accord de CEE remanié pour Panasonic

Le 8 février 2008, un nouvel accord de CEE soumis au droit britannique a été signé pour le groupe d'électronique japonais Panasonic à Paris. Le PEC (« congrès européen Panasonic »), le nom officiel du CEE fondé en 1995, dont font partie 27 représentants des travailleurs de douze pays, se rencontre une fois par an sous la présidence de l'employeur. Le nouvel accord prolonge le congrès d'un jour de séance supplémentaire. Dorénavant, les documents seront traduits dans toutes les langues nécessaires. Un « Employee Representative Committee » (ERC = Présidence) de trois personnes siège quatre fois par an. Un droit à la formation des élus et à la création de groupes de travail internes (traitant de sujets comme les conditions de travail et autres) n'a pas pu être imposé. Les négociations étaient accompagnées par le Prof Dr Ulrich Zachert de l'université de Hambourg, qui est également conseiller juridique du réseau de formation et de conseil « euro-ce.org ».



- [Le nouvel accord CEE](#) (en langue anglaise)

Chez Panasonic, il y a déjà eu des procédures devant le tribunal en 1998, lorsqu'on a voulu fermer une entreprise à Longwy (France) et la délocaliser à Peine (Allemagne) ensuite. Il s'agissait d'une des toutes premières procédures judiciaires en matière de CEE en Europe. Pour des vices de forme, le côté des travailleurs avait perdu en deuxième instance à l'époque. Pour éviter de telles situations, chaque CEE devrait prévoir un règlement sur la prise de décision et les procurations dans son règlement d'ordre intérieur.

- [Fond du litige de 1998](#) (en langue allemande, voir la page 624)
- [La signification pour le CEE d'un règlement d'ordre intérieur](#)



Thomas Cook avec un nouvel accord CEE

Le 6 mars 2008, un nouvel accord pour le groupe de tourisme Thomas Cook a été signé à Oberursel. Les négociations étaient devenues nécessaires après la fusion avec l'entreprise britannique My Travel (voir [rapport dans les CEE-News 2/2007](#)). Une nouvelle élection des délégués de CEE aura lieu en 2010, jusque-là, les deux comités d'entreprise européens siègent ensemble.

Le nouvel accord prévoit deux séances annuelles avec une durée de trois jours. Le CEE élit un comité directeur de trois personnes qui a un droit d'accès à toutes les succursales européennes. Un permanent syndical d'Allemagne et de Grande-Bretagne participe aux séances de CEE avec voix consultative. En plus, des experts peuvent être consultés selon les habitudes allemandes.

- [L'accord de CEE](#)

5. Des employeurs gênent la fondation d'un CEE

Kühne + Nagel: Le patron fait de l'obstruction juridique

Depuis 1996, des représentants des travailleurs essayent en vain de créer un comité d'entreprise européen dans le groupe de transport Kühne + Nagel. Ils échouent à cause de l'aversion de l'actionnaire principal et du fondateur de l'entreprise à chaque forme de participation des travailleurs, comme cela s'est déjà manifesté à l'époque de l'adoption de la loi sur la cogestion en 1976. À l'époque pour éviter la formation d'un conseil de surveillance avec administrateurs salariés, il n'a pas hésité à déplacer le siège social d'Allemagne en Suisse. Ceci a aussi été extrêmement avantageux pour éviter un comité d'entreprise européen, car la compétence interne de l'Union Européenne a occupé les tribunaux pendant des années jusqu'à ce que la Cour de justice européenne (CJE) à Luxembourg en 2004, déclare finalement compétente la société allemande de Kühne + Nagel.



- [Le jugement de la CJE](#)
- [Rapport sur le fondement du jugement du CJE](#) (en langue allemande)



La fondation d'un CEE ne pouvait cependant pas être effectuée parce que la direction centrale en Suisse avait interdit à toutes les succursales européennes de livrer les informations nécessaires en Allemagne. Une vague d'actions en justice récente menait en janvier 2007 au premier jugement prononcé en Autriche sur des questions de CEE (voir [rapport dans les CEE-News 3/2007](#)). Dans le camp patronal, le comportement de Kühne + Nagel est sévèrement critiqué parce que de tels précédents judiciaires en fin de compte renforceraient seulement le côté travailleurs. Dr Werner Altmeyer, éditeur des CEE-News, a demandé à **Michael Kalis** (photo), le président du comité de groupe allemand, de lui donner plus d'informations sur le fonds de la procédure en cour. Kalis demande au législateur de rendre possible des sanctions contre les employeurs récalcitrants.

- [L'interview](#)

Le cas est traité avec la priorité la plus absolue entre-temps à la Fédération européenne des travailleurs de transport (ETF). Le 7 décembre 2007 avec la participation du réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » avait lieu à Bruxelles une coordination plus vaste des procédures.

- [Rapport dans la CEE Newsletter de ver.di et de GPA](#) (en langue allemande)

Comité d'entreprise de Stilke toujours sans CEE

Le 6 décembre 2007, le tribunal régional du travail de Bade-Wurtemberg rejetait le droit du comité d'entreprise des librairies de gare Stilke à la fondation



d'un comité d'entreprise européen - pour vice de forme. Ceci s'oppose un accord volontaire de l'année 1996, qui prévoit uniquement un procédé écrit pour l'information et la consultation (voir [rapport dans les CEE-News 1/2006](#)). Par cela, la création d'un CEE devient impossible. L'entreprise Stilke fait partie du groupe Valora avec siège en Suisse et en conflit permanent avec les représentants des travailleurs. Les textes suivants n'existent qu'en langue allemande :

- [Dossier sur Stilke du syndicat ver.di](#)
- [Article de presse sur la politique de personnel](#)

La décision des juges allemands est plus tôt inhabituelle comparé à d'autres cas européens. Dans un cas comparable, un accord volontaire de CEE de 1995 avait été suspendu par un tribunal français en octobre 2006, parce qu'un seul syndicat (la CGT) avait déposé une plainte (voir [rapport dans les CEE-News 1/2007](#)). Le 8 mars 2008, le plus haut tribunal de révision français confirma cette décision dernièrement.

- [Aperçu sur d'autres décisions de tribunal](#)

6. Les comités d'entreprise européens mettent des accents



Une chaîne de grands magasins dans la critique

Le 28 novembre 2007, le côté des travailleurs du comité d'entreprise européen du groupe de commerce de détail français Galeries Lafayette réclamait de la direction centrale la convocation d'une session de CEE extraordinaire. Avant cela des délocalisations du Portugal vers la Pologne sans audition du CEE furent révélées. Le groupe est représenté en France et en Allemagne ainsi qu'avec des services financiers dans huit pays. Le CEE avait été constitué en février 2005 selon le droit français.

- [La lettre du CEE](#)
- [Aperçu de la fondation du CEE et de la structure de l'entreprise](#)

Comparaison des conditions de travail dans un groupe cimentier

Du 28 jusqu'au 30 novembre 2007, 26 représentants des travailleurs de douze pays se sont rencontrés à Warwick (Grande-Bretagne) lors de la séance annuelle du forum européen de Holcim. Depuis la reprise d'Aggregate Industries, la Grande-Bretagne avec 6.000 travailleurs est le plus grand pays au sein du groupe Holcim. Pour la première fois, des délégués de Roumanie et de Bulgarie ne participaient plus à la séance du CEE en tant qu'observateur, mais comme membres entiers. Avec le soutien de l'institut des relations industrielles à Amsterdam, les représentants des travailleurs ont lancé un projet comparant les salaires et les conditions de travail dans les usines Holcim. L'euro forum (nom officiel du CEE) a été fondé en 1996 selon le droit belge. Le siège du groupe se trouve en Suisse.



- [Des informations plus détaillées sur la séance du CEE](#)
- [L'accord CEE](#) (en langue allemande)
- [Rapport sur la planification d'un accord-cadre international](#)

- [Arrière-plan : des accords-cadres internationaux en Suisse](#)
- [Présentation sur les tendances dans l'industrie cimentière mondiale](#) (en langue anglaise)

Digression : Les droits de participation des travailleurs en Suisse

Le syndicat Unia a récemment comparé les droits de participation des travailleurs en Suisse aux standards en Union européenne. Les documents peuvent être téléchargés ici:

- [Tableau comparant les droits de participation en Suisse et dans l'UE](#) (en langue allemande)
- [Commentaire de la comparaison des droits de participation en Suisse et dans l'UE](#)

Le fournisseur de services TI enfreint le droit belge

Dans sa lettre ouverte du 17 janvier 2008, le CEE du fournisseur de services TI Atos Origin s'adressait à la direction centrale à Paris, pour protester contre les atteintes aux standards de relations collectives et au droit du travail et le licenciement de représentants de travailleurs en Belgique. En juin 2007 après de longues et ardues négociations un CEE avait été créé chez Atos Origin, peu de temps avant la fin du délai légal de trois ans (voir [rapport dans les CEE-News 2/2007](#)).



- [La déclaration du CEE](#) (en langue anglaise)

Un fonds de garantie demandé en cas de restructurations



À la séance du 21 février 2008, le CEE du groupe de matières premières Rio Tinto Alcan n'avait toujours pas reçu les informations nécessaires au sujet de la vente de la section d'emballage et de traitement (voir [rapport dans les CEE-News 4/2007](#)). Le CEE demande une information précoce et régulière sur la poursuite des planifications, du temps suffisant pour l'analyse économique par des experts du CEE et la mise en place d'un fonds de garantie pour des plans sociaux. Des actions à échelle européenne contre la menace de suppression de personnel sont prévues pour le 23 avril 2008.

Après la reprise du fabricant d'aluminium canadien Alcan par le groupe de matières premières anglo-australien Rio Tinto, la direction centrale s'est déclarée prête, à intégrer les succursales européennes de Rio Tinto dans le CEE d'Alcan. Jusqu'à présent, Rio Tinto n'avait encore aucune représentation transnationale de travailleurs. L'accord Alcan avait été conclu en mars 2006 selon le droit français (voir [rapport dans les CEE-News 2/2006](#)).

- [Fonds de la fusion de Rio Tinto et Alcan](#)
- [L'accord CEE d'Alcan](#) (en langue allemande)

Un accord-cadre pour General Motors dans peu de temps ?

Depuis plus d'un an, les négociations sont en cours entre le Forum européen des travailleurs de General Motors et la direction centrale au sujet de la nouvelle génération d'Astra. À la séance à Francfort sur Main du 13 mars 2008, les représentants des travailleurs refusaient d'abord de manière générale les nouveaux plans du groupe (améliorations de la productivité, transferts). Avant cela, un accord-cadre européen, prévoyant des standards minimums en cas de transferts et un renoncement à des fermetures d'entreprises, devrait être signé. Un tel mandat de négociation n'est pas prévu dans la directive CEE, il repose chez General Motors sur une « promesse de solidarité européenne » faite en décembre 2005 (voir [rapport dans les CEE-News 1/2006](#)).

- [Communiqué sur le début des négociations il y a un an](#) (en langue anglaise)
- [Compte rendu d'une réunion de travail à Eisenach](#) (en langue allemande)
- [Communiqué de presse sur la situation actuelle](#) (en langue anglaise)



- [Présentation de la stratégie des représentants des travailleurs](#) (en langue anglaise)

7. Fondation de nouveaux comités d'entreprise européens



Le fabricant de paliers à rouleaux fonde un CEE

Le 9 octobre 2007, les négociations sur un accord de CEE ont été clôturées au siège du groupe Schaeffler à Herzogenaurach (Bavière). Pendant les négociations qui dureraient 15 mois, les représentants des travailleurs de dix pays s'occupaient non seulement du texte de l'accord, mais avaient également déjà commencé un travail de fonds pour devancer le nouveau CEE. Dans le groupe spécial de négociation (GSN), ils échangeaient ainsi leurs expériences sur flexibilité du temps de travail et le maintien de l'emploi. Le CEE se constituera d'ici juin 2008 selon le droit allemand. Les textes suivants n'existent qu'en langue allemande :

- [Rapport d'une séance de GSN](#)
- [Rapport de la fin des négociations](#)
- [Page Web de l'IG Metall pour les travailleurs de Schaeffler](#)

Une banque française fonde un CEE

Le 30 janvier 2008, un accord de CEE a été signé à Paris pour le groupe Crédit Agricole. Il s'agissait de la dernière grande banque française, à ne pas encore avoir une représentation de travailleurs au niveau européen.



L'accord porte une écriture française claire : il s'agit d'un comité mixte. Le côté d'employeur se compose d'au moins 8 délégués, dont le président de la banque comme président du CEE. Les représentants des travailleurs viennent de 22 pays et seront soutenus par un permanent syndical de la fédération européenne des syndicats de service (UNI). Ils siègent une fois par an avec l'employeur et peuvent demander une deuxième assemblée plénière. Les neuf membres du comité directeur, dont le secrétaire du CEE, rencontrent l'employeur une fois par an et deux fois par an en interne, ainsi a des occasions actuelles. Toutes les séances ont lieu à Paris.

Bien que l'employeur prenne directement en charge tous les frais de séances, le CEE reçoit son propre budget de 60.000 € par an. À côté des séances et les heures de délégation dans son pays d'origine, tous les membres de CEE obtiennent 30 heures, les membres du comité directeur 60 heures et le secrétaire 100 heures par an à sa disposition personnelle. Typique pour la France est aussi un financement très large des prestations d'experts.

- [Communiqué de presse à la fondation de CEE](#)
- [Arrière-plan : déroulement typique d'une séance d'un CEE français](#)



Un groupe américain fonde un CEE selon le droit néerlandais

Le 13 février 2008, un accord CEE a été signé chez Nalco, un groupe américain actif dans le traitement de l'eau et les processus chimiques pour l'industrie. La particularité de l'accord : à la fin de chaque trimestre, il y a une séance CEE au siège européen à Leiden (Pays-Bas), avec tous les délégués des 19 pays, lors de laquelle la direction fait un rapport sur la situation financière. Des séances spéciales sont possibles pour des cas particuliers. Chaque membre du CEE reçoit un budget de temps personnel de 40 heures, le secrétaire de 120 heures et les cinq membres supplémentaires du comité de direction de 60 heures par an. La participation à des séances n'est pas prise en compte.

Les textes de nombreux accords CEE sont disponibles sur une [page de téléchargement](#).

8. Un regard au-delà de l'Europe

Des accords de cadre internationaux dans le secteur des services

À côté de l'industrie métallurgique (voir [rapport dans les CEE-News 3/2006](#)), les accords-cadres sur des standards sociaux mondiaux sont particulièrement répandus dans les entreprises de services. Pour la fédération des syndicats de service (UNI), ceci est une priorité du travail.



UNI's Global Framework Agreements

Affiliates can download agreements [here](#)

Carrefour - Euradius - Falck - France Telecom - H&M - ISS - Metro - NAG - Nampak - OTE - Portugal Telecom - Quebecor - Securitas - Telefónica - UPU

Reingard Zimmer, de la rédaction des CEE-News, parlait des stratégies syndicales en matière de standards mondiaux avec **Alke Bössiger** (photo) d'UNI à Genève. Dernièrement, UNI avait signé un tel accord en décembre 2007 au sein du groupe espagnol de télécommunication Telefónica (voir [rapport dans les CEE-News 4/2007](#)). Il fallut d'une dure campagne face au groupe d'imprimerie Quebecor canadien avant qu'un accord-cadre mondial soit parfait en mai 2007 (voir [rapport dans les CEE-News 2/2007](#)).



- [L'interview](#)
- [Aperçu sur des accords-cadres dans le secteur des services](#)
- [Arrière-plan : Mondialisation et justice sociale](#)



L'usine de yaourt aux États-Unis aura une représentation syndicale

Déjà dans les années 1980, le groupe d'alimentation français Danone faisait partie des pionniers de la signature d'accords-cadres internationaux avec les syndicats. Néanmoins, des droits fondamentaux des travailleurs ne coulent pas de soi. Notamment aux États-Unis, où après le refus la direction de l'entreprise, les 300 travailleurs de l'usine de yaourt à Minster (Ohio) n'ont pu imposer leur droit à une représentation syndicale que le 6 décembre 2007. Le succès aux États-Unis n'était possible qu'avec le soutien de l'union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA) à Genève qui avait conclu un accord antidiscrimination avec Danone en juin 2007 (voir [rapport dans les CEE-News 4/2007](#)).

- [Article de presse sur Danone États-Unis](#) (en langue anglaise)
- [Le travail international de l'UITA](#)

Air France KLM a une nouvelle charte sociale



Le 20 février 2008, à l'aéroport parisien Roissy, une charte sociale a été signée entre le CEE et la direction centrale d'Air France KLM, un accord pour Air France datant de 2001 avait de cette manière été étendu au nouveau groupe. Après la reprise de la compagnie aérienne néerlandaise KLM par Air France, les deux avaient aussi fusionné leurs comités d'entreprise européen en février 2006 (voir [rapport dans les CEE-News 1/2006](#)). Le comité de directeur du CEE surveillera la réalisation de la charte, seulement valable à l'intérieur de l'Union européenne, mais étant considéré comme une référence à échelle mondiale au sein du groupe.

- [Rapport de la signature](#) (en langue anglaise)
- [La charte sociale](#)

9. De la recherche en matière de CEE

L'étude sur les conseils aux comités d'entreprise montre de grandes différences nationales



En décembre 2007, l'université de la Ruhr à Bochum en commun avec la fondation Hans - Böckler a présenté une étude du secteur des experts des comités d'entreprise. En se différenciant de l'expertise traditionnelle adressée à la direction, leur conseil s'adresse au « monde du travail » et est orienté vers les intérêts du personnel et de leurs représentants. Ses origines remontent aux années 1980 et à l'époque des changements dans l'organisation de travail et de la technologie. Les experts du comité d'entreprise sont aujourd'hui principalement consultés en cas de restructurations et de fermeture d'entreprise, mais aussi pour l'élaboration d'accords d'entreprise sur différents terrains. Les limites entre expertises, formation et de recherche appliquée, sont perméables. Les textes suivants n'existent qu'en langue allemande :

- [L'étude sur les expertises orientées vers le travail](#)
- [Rapport sur les perspectives des experts aux comités d'entreprise](#)
- [Liste de vérification : Des exigences de qualité envers la performance de conseil](#)

Le chapitre 5 de l'étude traitant de conseil aux comités d'entreprise en comparaison internationale, est particulièrement intéressant pour les comités d'entreprise européens. Les directives européennes concernant les licenciements collectifs ou l'information et la consultation à l'échelle nationale ne prévoient aucun règlement minimum sur l'utilisation d'experts ; contrairement à la directive CEE. Tout dépend des habitudes nationales. Le recours à des experts externes est ainsi plus répandu en France et pratiquement inexistant au Royaume-Uni. L'Allemagne se retrouve au milieu, elle accuse cependant un retard.

- [Rapport sur le travail des experts des comités d'entreprises français](#) (en langue allemande)

L'étude montre le cadre juridique pour quelques pays :

- En Allemagne, France, Belgique et aux Pays-Bas, le comité d'entreprise peut demander l'intervention d'experts aux frais de l'employeur, en Italie, ceci ne s'applique qu'aux RSU (un genre de comité d'entreprise, qui n'est pas encore établi dans toutes les entreprises - voir [rapport sur l'Italie](#)).
- En Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Luxembourg et en Espagne, il n'y a aucun règlement prévoyant que ce sont les employeurs qui doivent prendre en charge les frais d'experts externes.

Le fondement juridique est parfois controversé en Allemagne, comme le montre un jugement du tribunal régional de travail de Cologne d'octobre 2006, qui exempte à l'employeur les frais d'expert. Les textes suivants n'existent qu'en langue allemande :

- [Article de presse sur le jugement de Cologne](#)
- [Le texte du jugement](#)

Expertise pour les comités d'entreprise européens

Dans son règlement subsidiaire, la directive CEE évoque la sollicitation d'un expert, les entreprises françaises en font très souvent usage. L'appel aux experts est plus faible dans des entreprises marquées par l'esprit anglo-saxon. Seulement 60 % de tous les accords CEE prévoient la présence d'experts à toutes les séances de CEE, dans quelques cas l'employeur n'est pas obligé à la prendre en charge les frais.

Pour cette raison le mandat de conseiller est fréquemment assuré à titre gratuit par des permanents syndicaux. Dans ces cas, on pourrait aller jusqu'à parler d'une subvention cachée à l'employeur payé par les cotisations des membres du syndicat. L'actuelle directive CEE n'est pas claire dans la délimitation entre responsable syndical et expert, c'est pourquoi la Confédération européenne des syndicats plaide pour une autonomie par rapport au droit de participation des syndicats aux séances de CEE, en plus de la prise en charge des frais d'expert. Les textes suivants n'existent qu'en langue allemande :

- [Des exemples de l'éventail des sujets d'expertises pour les CEE](#)
- [Rapport sur une coopération transfrontalière de conseillers](#)
- [L'action des experts du CE lors des fusions internationales](#)

Rapport final d'Autriche



Le 28 janvier 2008, l'université de Linz a remis le rapport final d'un projet de recherche qui, en coopération avec la Confédération autrichienne des syndicats (ÖGB), avait examiné les facteurs de succès, les obstacles et les défis pour les comités d'entreprise européens (voir rapport dans les CEE-News 4/2006). Des études de cas permettent d'examiner le travail de CEE chez Austria Tabak, Semperit, MAN et dans d'autres entreprises. L'étude définit des balises sur le chemin vers un comité d'entreprise européen actif et couronné de succès et évoque les problèmes. Citons par exemple la capacité limitée des syndicats au niveau du personnel pour prendre en charge les CEE. Les textes suivants n'existent qu'en langue allemande :

- [Des informations supplémentaires sur l'étude](#)
- [Conclusions et perspectives pour un travail de CEE actif](#)
- [Digression : Communication au sein des CEE à travers les nouveaux médias](#)

Nous avons déjà présenté les résultats de la recherche dans les CEE-News précédentes. Les chercheurs ont ainsi classé par types le rôle de la direction centrale :

- [Type 1 : La « culture de coopération »](#)
- [Type 2 : Le CEE comme forum de présentation de la politique du groupe](#)
- [Type 3 : Le CEE marginal dans une culture d'entreprise autoritaire](#)

10. Des pages Web intéressantes



Les syndicats nordiques informent de sujets CEE

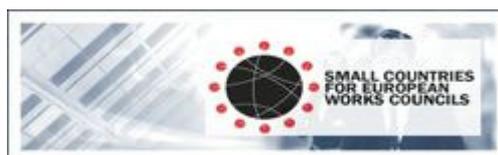
Sous la coupole de Nordic IN, 22 syndicats de branches de la métallurgie, de l'énergie, de la chimie, du papier et du textile de Suède, du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et d'Islande se sont regroupés, pour augmenter leur influence en Europe. Une page Web livre des actualités sur des relations de travail et sur les comités d'entreprise européens, également en langue anglaise.

- [La page Web de Nordic IN](#)
- [Des informations sur des sujets de CEE](#)

Des comités d'entreprise européens dans de petits pays de l'Union Européenne

Cette page Web est un exemple réussi de documentation transparente d'un projet subventionné par l'UE, mené en 2007 par les syndicats de Malte, de la Chypre du Sud et de l'Estonie. La gestion de projet, ainsi que la planification de la recherche et de la formation peuvent être lues en détail. Tous les textes sont disponibles en langue anglaise.

- [La page Web du projet CEE](#)
- [Rapport sur Malte avec des études de cas](#)
- [Rapport sur la Chypre avec des études de cas](#)



CEE français avec son propre Bulletin



Le comité d'entreprise européen de la banque française BNP Paribas publie de temps en temps un bulletin sur son travail. Les fichiers sont

disponibles sur la page Web du syndicat CGT-FO.

- [Le Bulletin du CEE](#)



Réseautage régional de syndicats

Les syndicats régionaux de Basse-Saxe, Andalousie, de la Grande-Pologne et de Normandie se sont mis en réseau dans le cadre d'un projet subventionné par l'Union européenne. Les informations sur des ateliers prévus et les sujets traités dans le projet sont disponibles sur un site Web.

- [Le site Web du projet](#)

Nombreux autres liens intéressants ont été rassemblés dans une [collection de liens](#).

11. Nouvelles publications

Des règles pour les investisseurs financiers



La fédération des syndicats des services (UNI) a présenté en octobre 2007 une brochure traitant des fonds d'investissement privés. Par un programme en onze points, des sociétés de participation (Private Equity et Hedge fonds) devraient être obligées d'agir de manière socialement responsable. Par exemple, au respect des conventions collectives et des accords d'externalisation. La brochure est disponible en cinq langues et présente des exemples concrets, comme l'entrée de Blackstone à la Deutsche Telekom ou le dialogue du syndicat britannique GMB avec Permira.

UNI Global Union

Fonds d'investissement privés. Pourquoi les syndicats s'y intéressent

Nyon 2007, 48 pages

- [Téléchargement de la brochure](#)
- [Le programme en onze points](#)
- [Le site Web d'UNI au sujet de Private Equity](#) (en langue anglaise)

Manuel juridique de la transition d'entreprise

En janvier 2008 paraissait la troisième édition d'un guide pour des comités d'entreprise confrontés à des formes diverses de restructurations. Le livre présente les conséquences juridiques de changements d'entreprise pour le comité d'entreprise, la participation dans le conseil de surveillance, la valeur des conventions collectives, le contrat de travail individuel comme pour les pensions vieillesse de l'entreprise. Il intègre la nouvelle directive européenne pour les fusions (voir rapport dans les CEE-News 4/2006) et la législation sur la société européenne (voir rapport dans les CEE-News 4/2004).



Michael Bachner/Roland Köstler/Volker Matthießen/Wolfgang Trittin
Arbeitsrecht bei Unternehmensumwandlung und Betriebsübergang
Baden-Baden 2008, 3^{ème} Édition, 499 pages, ISBN 978-3-8329-2592-5, € 58,-

- [Commande en ligne](#)



Bouleversement du droit de travail polonais

Cette thèse présentée fin de l'année 2007, traite de la transformation du droit du travail polonais après 1989. Un aspect important est le rôle des syndicats, qui avaient d'abord réclamé pour eux le monopole de la représentation des intérêts dans l'entreprise (semblable à la Grande-Bretagne). La transposition de la directive européenne en matière d'information et de consultation dans le droit polonais a contribué à la formation de comités d'entreprise dans des entreprises polonaises à partir de 2007 (voir [rapport dans les CEE-News 2/2006](#)). L'auteur présente aussi bien les antécédents des développements récents que la transposition des directives de CEE et ses conséquences sur les relations de travail polonaises.

Patrizia Chwalisz

Die Transformation des polnischen Arbeitsrechts und die Gewerkschaften

Frankfurt am Main 2007, 248 pages, ISBN 978-3-631-56518-6, € 51,50

- [Des informations plus détaillées sur le livre](#) (en langue allemande)
- [Commande en ligne](#)

Les syndicats en Russie

Cette brochure parue en janvier 2008 éclaire l'histoire du syndicalisme russe après 1992 comme également la situation actuelle dans l'industrie métallurgique et l'industrie chimique. L'échange d'expérience régulier entre les représentants des travailleurs allemands et russes au sein du groupe Henkel est présenté comme exemplaire.

DGB-Bildungswerk et coll.

Gewerkschaften in Rußland heute

Düsseldorf 2008, 55 pages, € 3,50

- [Téléchargement de la brochure](#) (en langue allemande)



En mai 2006, la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) avait publié une étude sur le groupe russe Gazprom, l'un des plus grands employeurs d'Europe.

- [Le profil de l'entreprise Gazprom](#) (en langue anglaise)

12. Réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » : Des exemples de notre travail / Offre d'emploi

Le forum européen de chez Roche part pour un nouveau mandat



Le groupe pharmaceutique suisse Hoffmann - La Roche dispose déjà depuis 1996 d'un forum européen. Du 10 au 14 mars 2008, 27 membres de 13 pays de l'Union européenne et de Suisse se sont rencontrés à Bruxelles pour la séance constitutive pour les quatre années à venir. Comme la moitié environ des délégués sont nouveaux dans cette fonction, le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » a animé un atelier sur le travail des CEE et les constitutions d'entreprise dans les pays d'Union

européenne.

Un important point de discussion était la révision en cours de la directive CEE, qui pourrait éventuellement mener à une adaptation de l'accord de CEE chez Roche. Celle-ci prévoit une séance annuelle avec la direction centrale, un comité de coordination (présidence) se rencontre deux fois par an. Étant un accord volontaire suivant l'article 13 de la directive, il est toujours d'application. L'accord est ni soumis au droit suisse, ni au droit d'un autre pays de l'Union européenne. L'élément positif est d'avoir pris en considération les secteurs pharmaceutiques et diagnostic. Chaque filiale de plus de 150 travailleurs envoie au mois un délégué par pays au CEE.

- [L'accord du CEE](#) (en langue allemande)
- [Notre proposition pour les ateliers du CEE](#)

Des restructurations dans le secteur énergétique dans l'Europe de l'Ouest et de l'Est

Quelles sont les stratégies poursuivies par les entreprises énergétiques sur le marché intérieur européen ? Comment les représentants des travailleurs peuvent-ils réagir au niveau national et européen ? Comment le rôle des comités d'entreprise européens peut-il être renforcé dans les entreprises énergétiques et comment développer une plate-forme commune porteuse aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est ? Les syndicats du secteur énergétique de Roumanie, de Hongrie, de République tchèque, d'Allemagne, d'Autriche, et d'Italie veulent affronter ses questions. En coopération avec la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) à Bruxelles le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » prépare actuellement un projet européen sur les restructurations.



- [Fonds : Représentations de travailleurs en Europe centrale et de l'Est](#) (en langue allemande)

Des projets terminés : Rapports finaux disponibles maintenant



Le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » a participé à la réalisation d'études de cas dans l'industrie chimique dans le cadre d'un projet subventionné par l'Union européenne et initié par l'institut de recherche italien CESOS et la confédération des syndicats CISL. **L'influence des comités d'entreprise allemands sur les restructurations** dans les entreprises Smurfit Kappa, Kion et ContiTech avait été étudiée à la lumière des nouvelles directives européennes sur l'information et la consultation (voir aussi [rapport dans les CEE-News 2/2007](#)). Tous les documents du projet de recherche sont entre-temps disponibles sur la page Web (en langue anglaise), dont des cas de France, de Hongrie, d'Italie, d'Espagne et de Roumanie.

- [Le rapport entre la constitution d'entreprise allemande et la directive européenne](#)
- [L'étude sectorielle sur l'industrie chimique et les études de cas](#)
- [Le site Web du projet de recherche CESOS](#)

Dans le cadre du projet LINKS (« Possibilities and Limitations for European Works Councils in the Port Sector »), le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » a réalisé une étude de cas sur le comité d'entreprise européen de **Dubai Ports World**. Celui-ci avait été créé en mai 2007, après la reprise de la société de ferries et portuaire britannique P & O. Il avait été fondé par le groupe arabe et remplaçait le CEE de P & O qui existait depuis 2000 (voir aussi [rapport dans les CEE-News 2/2007](#)). Le document contient des détails intéressants d'une procédure devant un tribunal en 2002, jusqu'à présent le seul litige d'un comité d'entreprise européen sur le sol britannique. Il y réapparaît de manière exemplaire la question non résolue du statut juridique des CEE britanniques.



- [L'étude de cas](#) (en langue anglaise)

Des contributions récentes dans des revues spécialisées

Avec une contribution sous le titre « Que signifie le bon travail ? », Kathleen Kollwee participait en décembre 2007 au dossier central « Un nouvel essor des syndicats ? » de la revue **spw**. Une contribution de Werner Altmeyer et Olle Hammarström dans la revue **der betriebsrat** examinait en janvier 2008 les relations de travail en Suède sous le titre « Des hommes de confiance au lieu du comité d'entreprise ». Dans le magazine **Mitbestimmung** de janvier 2008, Bernhard Stelzl a fait état du forum d'automne de WSI : « WSI au sujet de la pauvreté, de la richesse et de l'état social » et Werner Altmeyer a expliqué le récent jugement de tribunal arrêtant provisoirement la fusion de Gaz de France et de Suez (« conseil d'administration doit tenir compte des droits du CEE » voir aussi [point 2 plus haut](#)).

- [La contribution « Que signifie le bon travail ? »](#)
- [Table des matières de la revue spw de décembre 2007](#)
- [Le rapport sur la Suède](#)

Vous trouvez d'autres publications sur notre [page publications](#).



Un rédacteur en ligne cherché

Ensemble avec notre partenaire à Paris, le service d'information spécialisé de Planet Labor, nous cherchons un employé pour la succursale d'Hambourg pour l'extension de l'information sur des relations industrielles et du droit de travail et social européen.

- [L'offre d'emploi pour un rédacteur en ligne](#) (en langue allemande)
- [Le site Web de Planet Labor](#)

13. Les dates actuelles de colloques

Des inscriptions sont possibles pour les colloques et ateliers organisés avec notre collaboration :

Activités des comités d'entreprise en Europe, le comité d'entreprise européen (CEE)

- **CEE 1:** Travail sans frontières – le chemin vers le comité d'entreprise européen
16 – 19/09/2008 à Francfort → [d'autres infos sur ce colloque](#)
- **CEE 2:** Rendre plus sûrs les accords de CEE – travailler efficacement dans un CEE
22 – 26/09/2008 à Stuttgart → [d'autres infos sur ce colloque](#)
- **CEE 3:** CEE pour les pros – approfondissement et remise à niveau
03 – 07/11/2008 à Berlin → [d'autres infos sur ce colloque](#)

Europe pour les permanents syndicaux de l'IG Metall

Institutions, terrain politique, comités d'entreprise européens
16 – 18/04/2008 à Bad Orb
13 – 15/10/2008 à Bad Orb
→ [d'autres infos sur cet atelier](#)

Des manifestations intra

Vue d'ensemble des sujets traités lors des colloques intra :
→ [Les sujets des formations intra](#)
→ [Les sujets des interventions et présentations](#)

14. Mentions légales

Les CEE-News sont publiés par :

Réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » GbR

Von-der-Tann-Straße 4, D-20259 Hamburg
www.euro-betriebsrat.de (allemand)
www.euro-workscouncil.net (anglais)
www.euro-ce.org (français)

Ont participé à ce numéro :
Werner Altmeyer, Carmen Bauer, Kathleen Kollwe, Bernhard Stelzl, Reingard Zimmer

Distribution de l'édition allemande : 10.073 destinataires
Distribution de l'édition anglaise : 1.150 destinataires
Distribution de l'édition française : 822 destinataires

Des archives de la Newsletter : www.ewc-news.com

Ici vous pouvez [abonner](#) oder [résilier](#) la newsletter.

Des suggestions pour la Newsletter et des articles sur votre CEE nous font plaisir.
Veuillez nous écrire à info@euro-ce.org